



La Cour royale du lamidat de Ngaoundéré a demandé la destitution de Sa Majesté le lamido Mohamadou Hayatou Issa, 18^e lamido investi en 1997, pour une série de motifs allant de la consommation d'alcool et l'adultère à l'abus de pouvoir, au trafic d'influence et à la vente illégale de terres. Cette demande a été initiée par le "Premier ministre" de la Cour royale, Ibrahima Saïdou, au nom de tous les Faada, et a été transmise au Premier ministre Joseph Dion Ngute pour ouverture d'une enquête impartiale.

Les motifs de la requête, tels qu'exprimés dans la correspondance, sont variés et graves. Ils incluent la consommation d'alcool, l'adultère au sein du lamidat avec des jeunes filles, parfois mineures, l'abus de pouvoir, le manque de transparence, l'expropriation et la vente illégale des terres dans les villages environnants, la mauvaise gestion dans les affaires d'héritage, ainsi que le trafic d'influence sur toute décision juridique traditionnelle auprès de la juridiction coutumière. Ces pratiques sont considérées comme "deshonorantes, humiliantes et attentatoires à nos coutumes et interdites dans notre religion l'Islam" par le chef de village de Massiwol, Ibrahima Saïdou.

Il est également mentionné dans la correspondance que le lamido aurait déjà fait l'objet de reproches, remarques et observations, mais en vain. Au contraire, il aurait limogé l'imam de la grande mosquée, le Dr Mahmoud Ali, à qui il avait délégué le pouvoir religieux, en raison de ces reproches.

Cette affaire a été enregistrée au Cabinet du Premier ministre à Yaoundé le 09 novembre dernier, et la suite des événements sera connue dans les prochains mois.